

5- L'ÉVALUATION

D) Évaluer : quoi et comment ?

1. Les textes officiels

Dans les textes officiels relatifs à la découverte professionnelle, on peut lire :

L'année scolaire doit être ponctuée de moments d'évaluation. Les notes et productions des élèves en constituent le principal support. Les démarches entreprises et l'implication de l'élève dans l'élaboration d'une stratégie d'orientation doivent être prises en compte.¹

Dans le cadre de la découverte professionnelle, l'évaluation, réalisée au cours d'un processus continu, s'attache à prendre en compte plusieurs aspects de la formation² :

- *l'implication de l'élève et sa contribution au travail collectif ;*
- *l'acquisition des **compétences** inscrites dans les orientations pédagogiques :*
- *l'interprétation et l'analyse des situations mises en œuvre.*

Ces deux textes nous informent sur ce qui doit être évalué mais ne nous donnent pas la manière de procéder. Le vade-mecum est plus précis en incitant les enseignants à pratiquer *une évaluation positive en terme de progression dans les compétences attendues* ainsi qu'à *entraîner l'élève à une autoévaluation de ses compétences.*

2. Evaluation par compétences

Puisque les objectifs de l'option découverte professionnelle sont de faire acquérir à l'élève douze compétences, ce sont bien des évaluations selon l'approche par compétence qu'il faudra mettre en place.

Une compétence est un ensemble de savoirs, savoirs faire et savoirs être (on parle aussi de connaissances, aptitudes et attitudes) mobilisable pour résoudre une situation problème. L'évaluation d'une compétence doit donc se faire en situation. Chaque compétence doit être évaluée dans ses trois composantes.

3. L'évaluation dans une démarche de projet

Dans une démarche de projet, trois types d'évaluation doivent être mis en place : des évaluations diagnostiques, formatives et sommatives (voir le chapitre traitant de la démarche de projet).

4. Evaluation positive et autoévaluation

Pour qu'elle soit positive, l'évaluation doit mettre l'accent sur ce que sait faire l'élève. Il est donc nécessaire qu'aux côtés de l'évaluation, soient clairement définis des critères d'évaluation qui permettent à l'élève de faire le point sur les compétences qu'il lui reste à acquérir tout en valorisant les compétences déjà acquises. Ces critères deviennent alors un support pour l'autoévaluation, dès lors qu'ils sont communiqués à l'élève.

¹ B.O.n°11 du 17 mars 2005

² Document d'accompagnement – p. 23.

5. En résumé...

Dans le cadre de l'option découverte professionnelle, il faut donc mettre en place des évaluations (diagnostiques, formatives et sommatives) critériées, qui permettent de rendre compte de l'implication de l'élève, de l'interprétation et l'analyse qu'il fait des situations mises en œuvre ainsi que de l'acquisition des compétences visées.

II) Situations d'évaluation

Le professeur peut être amené à exploiter plusieurs situations d'évaluation ³:

- dans l'action, pour apprécier la capacité de l'élève à remplir sa (ou ses) mission(s), seul ou en groupe, sa contribution au projet commun, son esprit d'initiative, son assiduité, la tenue et le contenu de son « portfolio » de compétences,
- lors des synthèses intermédiaires ou finales, en jugeant des compétences acquises,
- dans la présentation des résultats terminaux obtenus en prenant la qualité de la communication (écrite, orale, directe ou médiatisée) et la mise en relation des résultats avec les objectifs initiaux (utilisation d'une grille d'analyse).

Les points 1 et 3 donnent nécessairement lieu à l'ajout de compétences transversales à celles définies dans le B.O.

III) Mise en place des évaluations

1. Référent et référé :

L'évaluation correspond à l'écart entre le référent et le référé⁴, c'est-à-dire entre un idéal que l'on veut atteindre et l'objet observable. L'évaluation peut porter sur un produit (une réalisation de l'élève) et/ou un processus (la démarche utilisée).

Lors de l'évaluation d'une production, le **référent** comprend l'identification des **compétences** visées et les qualités ou **critères de réussite** du produit attendu, résultant d'une **tâche prescrite**, et témoignant de la mise en œuvre de ces compétences. Les critères de la production attendue sont choisis et hiérarchisés en fonction des compétences visées et du moment de l'évaluation dans la séquence d'enseignement-apprentissage.

Lors de l'évaluation d'une démarche, l'accent n'est pas mis sur les critères de réussite mais sur les **critères de réalisation**, c'est-à-dire les opérations invariantes impliquées par la réalisation de la tâche, qui ressortent d'une analyse de la tâche. L'ensemble de ces critères de réalisation ne se confond pas avec une méthode (dont les opérations sont ordonnées). Chaque réalisateur organise et met en œuvre les opérations en fonction de ses propres processus cognitifs.⁵

Le **référé**, c'est ce qui est observé (la production réalisée), saisi à travers un faisceau d'indicateurs qui permettent de se prononcer en fonction des critères. Les indicateurs sont la version ou conversion concrète d'un critère, un indice pris dans l'observable qui permet de

³ Document d'accompagnement – p. 24

⁴ Selon Charles Hadji

⁵ Françoise Campanale (IUFM de Grenoble) – Quelques éléments fondamentaux sur l'évaluation.

dire si l'objet répond au critère. Un indicateur peut correspondre à plusieurs critères, plusieurs indicateurs, se combinant, peuvent correspondre à un même critère.

Une situation d'évaluation peut donc être représentées par le tableau suivant :

Réfèrent				Référé		
Compétence visée	Tâche prescrite	Critères d'évaluation		Performance de l'élève		Indicateurs relatifs aux critères
		Critères de réalisation	Critères de réussite	Activités	Production	

Pour évaluer, il faut définir un référent pertinent et définir précisément les indicateurs relatifs aux critères.

2. Définition des critères

Lors de leur définition, les critères doivent être :

- indépendant les uns des autres, ceci afin d'éviter qu'un élève ne soit pénalisé deux fois pour la même erreur ;
- pertinents, c'est-à-dire qu'il doivent rendre compte de la compétence à évaluer ;
- peu nombreux. On a montré plus haut l'intérêt de diffuser les critères aux élèves. On peut penser qu'il sera difficile pour un collégien de prendre en compte l'ensemble des critères d'évaluation qui lui seront fournis si ces derniers sont trop nombreux. Se limiter à cinq ou six critères par évaluation semble raisonnable.

Les critères suivants peuvent être utilisés en découverte professionnelle :⁶

- la ***pertinence***, ou adéquation de la production à la situation (et notamment à la consigne), qui consiste à répondre aux questions « est-ce que l'élève fait bien ce qu'il doit faire ? n'est-il pas hors sujet ? » ;
- la ***complétude***, c'est-à-dire le caractère complet de la réponse, pour autant bien entendu qu'il soit possible de déterminer ce qu'est une réponse complète ;
- la ***correction*** (ou utilisation correcte des concepts et des outils de la discipline) est proposé au sens de « qualité de ce qui est correct, conforme aux règles et aux convenances ». Il n'est pas à confondre avec « l'exactitude de la réponse ». En ce qui concerne la découverte professionnelle, on peut envisager d'incorporer dans ce critère des indicateurs relatifs à l'utilisation d'un vocabulaire précis ou de connaissances relatives à la compétence évaluée.

Chacun de ces trois critères peut être qualifié de minimal, c'est-à-dire qu'il doit être validé pour que la compétence soit considérée comme acquise. A côté, il est possible de définir des critères de perfectionnement dont la présence est préférable mais non indispensable :

- la qualité de la langue ;
- la qualité de la présentation ;
- l'originalité, ...

⁶ L'évaluation des compétences à travers des situations complexes – F.M. Gérard, BIEF

3. Définition des indicateurs⁷

Le tableaux présenté ci-dessous donne un exemple de mise en relation d'indicateurs avec les compétences définies dans le B.O.

Compétences	Indicateurs
A. Découvrir des métiers et des activités professionnelles	
A.1 Présenter un métier en identifiant les principales tâches, l'activité du professionnel, les outils.	Les activités essentielles et représentatives du métier sont citées. Distinction entre tâches et activités.
A.2 Distinguer les conditions d'exercice des métiers selon leur environnement : PME, artisanat, grande entreprise, fonction publique, travailleur indépendant...	Pour un métier donné l'élève est capable de repérer les activités communes et celles dépendant de l'environnement d'exercice.
A.3 Situer les métiers découverts dans les principaux types d'activités : production de biens et de services.	A partir d'une liste de métiers découverts, l'élève est capable de les classer en fonction de la nature de la production de biens ou de services.
A.4 Rechercher des exemples de relation entre le progrès technique et l'évolution des activités professionnelles.	A partir d'un métier donné l'élève est capable de repérer les activités immuables et celles dépendant des progrès techniques.
B. Découvrir des organisations	
B.1 Repérer, à travers des exemples locaux, la diversité des organisations (entreprises, services publics, associations...).	L'élève est capable de classer les organisations entre : entreprise privée, établissement public, association.
B.2 Identifier les liens entre activités de service et activités de production.	A partir d'exemples d'activité d'entreprises connues, l'élève est capable de classer correctement ceux-ci en fonction du champ production de biens ou de services.
B.3 Identifier le rôle des acteurs dans l'organisation d'une production de biens ou de services.	L'élève est capable de compléter un organigramme type à partir d'éléments donnés (nom de services, acteurs, niveaux hiérarchiques...).
B.4 Repérer et analyser la place respective des femmes et des hommes dans les activités professionnelles.	Pour une situation donnée, l'élève est capable de citer, de justifier ou critiquer les critères retenus pour l'emploi d'un homme ou d'une femme - aptitudes particulières - contraintes sociales - tradition et culture.
C. Découvrir des lieux et des modalités de formation	
C.1 Identifier les principaux lieux et les principales voies de formation.	Pour un métier donné l'élève est capable de : proposer des parcours de formation différents (statut scolaire, apprentissage) et de définir leurs caractéristiques.
C.2 Identifier les principaux diplômes, les voies d'accès aux qualifications : formation initiale(sous statut scolaire et sous contrat de travail), formation continue, VAE.	L'élève est capable de : - hiérarchiser les différents niveaux de diplômes en terme de nombre d'années de formation, de lieu de formation et d'ouverture sur l'emploi. - distinguer les modes d'accès à la formation - distinguer les concepts de diplômes, concours et VAE.
C.3 Repérer quelques organismes publics liés aux métiers, aux formations et à l'emploi (CIO, ONISEP, Mission locale pour l'emploi des jeunes...).	L'élève est capable de : - distinguer les missions et le terrain d'intervention de chaque organisme ou institution.
C.4 Mettre en relation les parcours professionnels et les cursus de formation.	L'élève est capable de repérer la contribution de la formation initiale, de la formation continue et de l'expérience dans le déroulement d'un parcours professionnel donné.

On voit dans ce tableau que les personnes qui l'ont élaboré sont passées directement de la compétence à l'indicateur, sans passer par la case « critère ». Les documents mis en ligne sur

⁷ D'après un document publié sur le site de l'Académie de Nantes.

le site de l'académie de Toulouse procèdent de la même manière.⁸ On peut penser que c'est parce que les critères sont choisis en fonction de la tâche que l'élève doit accomplir alors que les indicateurs qui valident les critères dépendent directement de la compétence à évaluer. Cela ne veut en aucun cas dire qu'il est possible de se passer de critères, car ce sont qui valident la compétences. Les indicateurs du tableau précédent devront bien sûr être ajustés en fonction de la production de l'élève.

4. Que fournir aux élèves ?

Dans toute évaluation, l'élève doit savoir ce que l'on attend de lui. Il faut donc lui communiquer les critères sur lesquels il sera jugé ainsi que les indicateurs validant ces critères. La diffusion de ces éléments permettra en outre à l'élève de s'auto-évaluer.

5. Du critère à la note

Pour noter la production de l'élève, il faut attribuer une valeur aux critères. Pour ce faire, on respectera les points suivants :⁹

- 75% de l'échelle de la note sera réservée aux critères minimaux et 25% au plus aux critères de perfectionnement.
-

6. Le suivi des compétences

Il est important que durant toute l'année scolaire, l'élève puisse se positionner au niveau des compétences exigées par les programmes. Pour ce faire, on peut, dans la partie **Compétences** du classeur de l'élève, utiliser le tableau suivant¹⁰ :

Activités		1	3	4	5	7	8	Validation
A.1 Présenter un métier en identifiant les principales tâches, l'activité du professionnel, les outils.	Maîtrisée		o	o	o	o		Oui
	Non maîtrisée	o					o	
Activités		1	2	5	6	9	10	
A.2 Distinguer les conditions d'exercice des métiers selon leur environnement : PME, artisanat, grande entreprise, fonction publique, travailleur indépendant...	Maîtrisée		o			o	o	Non
	Non maîtrisée	o		o	o			

Un compétence sera validé lorsque le ratio maîtrisée / non maîtrisée sera au moins égale à 2/3. Ceci implique que l'élève aura eu au moins trois fois l'occasion de mettre en oeuvre chaque compétence.

⁸ <http://www.ac-toulouse.fr/web/4867-decouverte-professionnelle-3-heures.php>

⁹ La validation des épreuves d'évaluation selon l'approche par les compétences – J.M. De Kétély - BIEF

¹⁰ I. Rak